

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONCEPTION ET L'ÉLABORATION DE NOUVELLES PROPOSITIONS DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE ET PARTENARIALE

MODALITÉS DU PROGRAMME

DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones – est un regroupement stratégique interinstitutionnel et international subventionné par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (Programme des regroupements stratégiques) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des partenariats). Dans le cadre des financements obtenus, **DIALOG** met à la disposition des chercheurs/chercheures réguliers des budgets pour la conception et l'élaboration de nouvelles propositions de recherche mettant en relation des chercheurs de différentes disciplines et des partenaires, communautés ou instances autochtones.

Nature et portée du financement

DIALOG finance jusqu'à hauteur de **5000** \$ la préparation de propositions de recherche détaillées destinées à être déposées auprès des organismes subventionnaires suivants : **CRSH**; **FRQ-SC**; **CRSNG**; **IRSC**; **Réseaux des centres d'excellence**. Les travaux admissibles incluent la recherche documentaire, l'état des connaissances, la problématique de recherche, les sessions de travail entre chercheurs, intervenants et partenaires. Les projets doivent être interdisciplinaires, reposer sur un partenariat officiel avec des instances ou communautés autochtones et favoriser la formation des étudiants et des assistants de recherche.

Les dépenses admissibles

Toute dépense est assujettie aux règlements en vigueur au CRSH ou au FRQ-SC, selon le cas. Les sommes qui feront l'objet d'un transfert interuniversitaire donneront lieu, chaque année (31 mars), à la préparation d'un rapport financier tel que requis par l'organisme subventionnaire. Ces rapports devront être expédiés à l'Institut national de la recherche scientifique — Centre Urbanisation Culture Société par l'université d'appartenance des chercheurs. À défaut de produire un tel rapport, le remboursement des sommes sera demandé à l'université concernée et aucun autre montant ne pourra être transféré à cette université. Conformément aux directives des organismes subventionnaires, les budgets peuvent couvrir, exclusivement, les dépenses des chercheurs/chercheures signataires de la subvention, de leurs étudiants/étudiantes et des partenaires autochtones concernés.

Processus et critères d'évaluation

Chacune des propositions fait l'objet d'une évaluation par deux membres du **Comité Coproduction** fonction des critères suivants :

- Qualité scientifique (questions de recherche; approche; méthodologie; pertinence scientifique)
- > Perspective interdisciplinaire
- > Inscription dans la programmation scientifique et la mission de **DIALOG**
- Respect des règles d'éthique applicables
- Nature et portée du partenariat envisagé
- > Rôle des étudiants
- Pertinence sociale et retombées envisagées



Utilisation du financement

La somme attribuée pourra servir à l'embauche d'un étudiant et à l'organisation de sessions de travail avec les chercheurs et les partenaires.

Obligation des candidats/candidates

Le chercheur/la chercheure qui obtient une aide financière :

- > S'engage à déposer son projet dans un délai d'un an auprès d'un organisme subventionnaire dont les concours font l'objet d'une évaluation par les pairs
- > S'engage à souligner l'apport de **DIALOG** à la rédaction du projet
- S'engage à rendre public sur le site de DIALOG un document présentant son projet, dans le cas où une subvention est obtenue
- > S'engage à souligner le rôle de **DIALOG** dans les publications découlant du projet.

Durée du financement

Le financement est valide pour une période de douze mois entre le moment de l'acceptation de la demande et le dépôt du projet auprès de l'organisme subventionnaire.

Annonce des résultats

Les candidates/les candidats recevront une réponse à leur demande environ **quatre semaines** après le dépôt du dossier.

Modalités de versement

La somme octroyée est transférée par l'administration de l'INRS vers les autres administrations universitaires en vertu des ententes interuniversitaires existantes.

Dépôt des propositions

Les demandes peuvent être envoyées en tout temps par courriel : reseaudialog@ucs.inrs.ca.





PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONCEPTION ET L'ÉLABORATION DE NOUVELLES PROPOSITIONS DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE ET PARTENARIALE

FORMULAIRE

1. COORDONNÉES

1.1 Nom et signature du candidat/de la candidate :		
Nom:		
Université d'affiliation :		
Département :		
Adresse courriel :		
Signature :		
1.2 Noms des co-chercheurs/co-chercheures/partenaires : Nom :		
Université d'affiliation :		
Département :		
Adresse courriel :		
Nom:		
Université d'affiliation :		
Département :		
Adresse courriel :		
Nom:		
Organisation autochtone :		
Département :		
Adresse courriel:		
Nom:		
Organisation:		
Département :		
Adresse courriel :		
1.2 Date de la demande 1.3 Lieu		
1.4 Montant demandé (\$)		



2.	INFORMATIONS SUR LE PROJET
Titre	
Mot	s-clés (4 max)
	o otos (· ····a···y
Org	anisme(s) subventionnaire(s) visé(s); nom du programme; date du concours
3.	Aperçu du projet (300 mots) : contexte; questions de recherche; problématique; nature du partenariat; méthodologie; formation; budget estimé; échéancier prévu

